

FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE DE FOOT DE L'A.S. CLERMONT ST JACQUES

Orientations pédagogiques :

U9 et U11 : *éveil, initiation*, U13 et U15 : *préformation*, U17 et U19 : *formation*, séniors : *compétition*.

En catégorie U11 et U13, les compétitions (coupe et championnat) existent mais leur seul objectif est, par le biais de différentes compétitions et phases dans la saison, d'éviter de trop grandes disparités entre équipes/clubs qui pourraient entraîner des résultats à sens unique toute une saison, et d'avoir pour autres conséquences, l'arrêt prématuré de jeunes qui n'ont pas encore commencé à apprendre.

Le club ne cherche pas d'objectif ni de résultat, ni de hiérarchie entre équipes A, B ou C. Nous nous efforcerons toujours d'éviter la "Championnate". Le club travaille dans le temps et non sur une saison. Ce sont les consignes et recommandations de la Fédération Française de Football, représentée par la Ligue d'Auvergne de Football et le District du Puy de Dôme.

Politique menée :

Nous avons obtenu, pour notre travail effectué depuis plusieurs années au niveau de l'Ecole de Foot, notre "labellisation" (2004) de la part du District et de la fédération française de football. Celle-ci vient d'être reconduite preuve du bon travail effectué, de l'organisation, des moyens matériels et humains mis en œuvre et de l'investissement en formation réalisé chaque année par nos éducateurs bénévoles.

Cohésion de Groupe :

AUCUNE. Il n'y aura aucune équipe fermée sur elle-même. Tous les joueurs seront appelés à jouer ensemble sur différentes équipes d'une même catégorie.

Exemple : U11 et U13 :

- 1 équipe pure de 2^{ème} année
- 1 équipe pure de 1^{ère} année, et si l'effectif le permet une équipe composée de 1^{ère} et 2^{ème} année dans laquelle tout joueur sera appelé à y évoluer au moins une ou plusieurs fois dans le courant de la saison.

Stratégie d'équipe :

AUCUNE : nous ne sommes pas en séniors.

Nous avons simplement un objectif **éducatif et pédagogique** en ce qui concerne l'école de foot.

Nous ne souhaitons pas développer si tôt l'esprit de compétition, déjà trop entretenu par certains parents, mais au contraire amener les enfants à jouer avec tout le monde sans discrimination de "niveau" (à ce stade il n'y pas de bons et de mauvais joueurs : ils sont tous là pour apprendre).

C'est ce qui permet, on l'espère, de développer leur sens du collectif dans le sport qu'ils ont choisi : **LE FOOTBALL**.

LE RESPONSABLE DE L'ECOLE DE FOOT

REGLEMENT INTERIEUR AS CLERMONT SAINT-JACQUES FOOT

Discipline et engagement du joueur :

Respecter

- ses camarades et partenaires
- les adversaires
- l'arbitrage
- les éducateurs, les accompagnateurs et dirigeants du club
- les installations (à Clermont comme à l'extérieur)
- le public
- l'environnement
- les gardiens du stade ainsi que les intervenants des autres disciplines voisines
- les horaires d'arrivée et de départ donnés par les éducateurs **pour les entraînements comme pour les convocations.**

OBLIGATION de prévenir l'éducateur en cas d'absence pour *l'entraînement* et pour *les matchs* 1 jour à l'avance sauf cas exceptionnel (maladie de dernière minute...).

L'absentéisme régulier d'un joueur **ne pourra être toléré**, ceci pour le bon fonctionnement du groupe ou de l'équipe.

Participation et recommandations :

Le joueur s'engage en prenant sa licence à **appliquer les règles de fonctionnement** qui lui seront indiquées par l'éducateur :

Exemples :

- aide au rangement du matériel
- aide à la vie associative du club (vente de calendriers, participation aux tournois etc).

Côté terrain :

Les dirigeants et éducateurs sont **seuls responsables des choix** d'organisation, de la politique du club, des séances d'entraînements, des convocations, du suivi des joueurs, etc.

Hygiène :

Pour des raisons d'hygiène, et ceci après chaque entraînement ou après chaque match, les joueurs ont l'obligation de se doucher à partir des U13, sauf contre-indication médicale.

Engagement des parents :

Pour les parents les plus présents autour des terrains, ils peuvent éventuellement participer à l'arbitrage de touche ou de champ, remplir la feuille de match afin de donner un coup de main à l'éducateur, et ainsi lui permettre de s'occuper au mieux des enfants.

Les parents spectateurs devront :

- Avoir toujours à l'esprit que le football est **un plaisir et un jeu** (au-delà du résultat, la manière et le plaisir sont à mettre en avant)
- **Applaudir** les bonnes actions de votre équipe mais également complimenter l'équipe adverse (permet de démontrer le respect que vous témoignez à l'adversaire)
- S'interdire toute violence (envers l'arbitre, les éducateurs, les autres parents et à plus forte raison les enfants)
- **Encourager et reconforter** les enfants même en cas de défaite (c'est une étape nécessaire à la réussite)
- **Allez le voir jouer**, soutenez son équipe, mais laissez son entraîneur diriger, « coacher » !

- Ayez-le plus souvent, vis à vis de votre enfant, une **attitude positive** !
- Ne prenez ni la place ni le rôle de l'éducateur !!!)

Accompagnement :

L'ASSJ n'est pas une garderie mais un club à vocation sportive où les enfants doivent apprendre à œuvrer en société lors des entraînements mais également lors des matchs : **SANS ACCOMPAGNATEURS, PAS DE DEPLACEMENT POSSIBLE.**

Le WD, les éducateurs se donnent le droit de ne plus prendre en charge les enfants non accompagnés !!

L'alcool au volant étant prohibé, les règles de sobriété s'imposent.

ATTENTION :

Aucun joueur ne devra être en possession : **de bijoux, d'objets de valeur, de vêtements coûteux**, etc. L'A.S.S.J n'étant pas responsable des vols qui pourraient survenir sur les sites et vestiaires avant, pendant et après les activités de foot.

Participation matérielle :

Le nettoyage des maillots, et chasubles sera effectué par les parents selon un roulement géré par l'éducateur. Ceci afin **d'éviter un surcoût excessif du prix de la licence.** Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

LAISSEZ-LES JOUEZ !!!

Conclusion :

Vous êtes au club de Clermont St-Jacques Foot, en présence d'éducateurs et de dirigeants bénévoles diplômés ou en passe de l'être qui s'investissent (formations, temps passé aux entraînements, matchs et préparations des séances, organisations de stages, de tournois, etc.) simplement par **passion et solidarité.** Vous vous devez donc, **de les respecter ou de construire avec eux.**

Tout manquement à l'une de ses règles de respect, pourra faire l'objet de sanctions par le club et ses représentants allant de la suspension du joueur jusqu'au renvoi définitif.

Autorisations parentales :

Transport :

En cas d'impossibilité le WD, j'autorise une tierce personne à accompagner mon enfant dans son propre véhicule.

Cependant, le club de l'ASSJ, les éducateurs et les parents accompagnant se dégagent de toutes responsabilités en cas de problèmes ou d'accidents vis-à-vis des enfants transportés.

Santé :

J'autorise le responsable présent à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'incident pour la santé de mon enfant en cas d'urgence.

Diffusion d'image :

J'autorise l'ASSJ à pratiquer la publication des images, photos ou œuvres réalisées pour les articles de presse, documents de présentation ou sur le site internet du club.

Licence :

J'atteste avoir pris connaissance du non remboursement de la cotisation en cas d'exclusion ou d'abandon de l'activité en cours de saison.

Cotisation de la licence et organisation essayage et distribution des équipements :

Il est impératif de remettre au plus vite les bordereaux de demandes licences **signés par le médecin et le joueur (ou le responsable légal)**. Dans le cas contraire, le joueur n'étant pas couvert par l'assurance de la licence, le club pourrait se voir obliger de le renvoyer chez lui jusqu'à l'obtention de celle-ci.

U9		U11		U13		U15	
Inscriptions (1)	Essayages et Distribution Equipements (2)	Inscriptions (1)	Essayages et Distribution Equipements (2)	Inscriptions (1)	Essayages et Distribution Equipements (2)	Inscriptions (1)	Essayages et Distribution Equipements (2)
Inscriptions tous les Mercredi après midi de 13h00 à 17h00 Aline et Jean-Robert	Les jeudi de 18h à 19h30 Les samedi de 13h à 15h Chantal et Maxime	Inscriptions tous les Mercredi après midi de 13h00 à 17h00 Aline et Jean-Robert	Les jeudi de 18h à 19h30 Les samedi de 13h à 15h Chantal et Maxime	Les jeudi de 18h à 19h30 Les samedi de 13h à 15h Chantal et Maxime		Les jeudi de 18h à 19h30 Les samedi de 13h à 15h Chantal et Maxime	

U17		U19		SENIORS	
Inscriptions (1)	Essayages et Distribution Equipements (2)	Inscriptions (1)	Essayages et Distribution Equipements (2)	Inscriptions (1)	Essayages et Distribution Equipements (2)
Educateur Responsable de la catégorie: Dimitri Cilibrasi	Les jeudi de 18h à 19h30 Les samedi de 13h à 15h Chantal et Maxime	Educateur Responsable de la catégorie: Jean Montador	Les jeudi de 18h à 19h30 Les samedi de 13h à 15h Chantal et Maxime	Les jeudi de 18h à 19h30 Les samedi de 13h à 15h Chantal et Maxime	Les jeudi de 18h à 19h30 Les samedi de 13h à 15h Chantal et Maxime

Après le paiement de la cotisation le club offre une dotation équipement aux joueurs:

Pour les catégories Séniors, U19 et U17 la dotation est une tenue (maillot, short, chaussettes) pour les renouvellements de licences, pour les nouveaux licenciés la dotation est le survêtement du club.

Pour les catégories U15, U13, U11 et U09 la dotation est le survêtement du club.

(1) Paiement à l'inscription. Tout dossier incomplet ne sera pas pris. Possibilité de faire trois chèques à l'ordre de l'AS Clermont Saint-Jacques. **Toutes cotisations non réglées en intégralité avant le 01 Novembre 2014 entrainera le retrait de la ou les licences jusqu'à régularisation.** Clôture des permanences pour les inscriptions le 01/11/2014.

(2) **La date limites des essayages est fixé au 01 Novembre 2014. La date limite de distribution des équipements est fixé au 08 Novembre 2014.**

Tout joueur, mutation, prenant une licence pour la saison 2014/2015 devra en plus de la cotisation faire un chèque de caution du montant de la mutation, soit 100€. Ce chèque lui sera restitué à la mi-saison soit au 31 Décembre 2014 (pour une licence saisie avant le 15/10/2014) ou en fin de saison soit au 31 Mai 2015 (pour une licence saisie après le 15/10/2014 si est seulement si le joueur concerné à fait preuve de son sérieux en termes de comportements, de présentisme aux entraînements et aux matchs. Les membres de la Commission Sportive se réserve le droit après avis de restituer ou non ce chèque de caution en accord avec les critères précédemment cités.

Montant cotisations pour les joueurs prenant une licence avant le 01 Janvier 2015 :

Séniors: 130€
U19: 125€
U17: 115€
U15: 110€
U13: 105€
U11: 100€
U09: 100€
Dirigeant: 50€

INSCRIPTIONS ET ESSAYAGES TOUTES CATEGORIES LES JEUDI 05, 12, 19 et 26 JUIN 2014 AU STADE DE L'ESPERANCE DE 18H A 19H30